

FUSION DES ÉCOLES PAUL BERT ET DES FONTAINES Le délégué des parents d'élèves ne met pas une bonne note

Les enfants de l'école maternelle des Fontaines ont rejoint au début de l'année scolaire l'établissement Paul Bert. Alors que le deuxième conseil d'école s'est déroulé en mars, le délégué des parents d'élèves regrette des promesses non tenues.

Il y a un an, des familles défilaient dans la rue pour s'opposer à la fermeture de l'école maternelle des Fontaines, dont la fusion avec Paul Bert allait être entérinée sous les huées du public quelques jours plus tard par le conseil municipal de Bernay.

Matthieu Peyrefitte était aux avant-postes de la contestation. Un an plus tard, le délégué des parents d'élèves sort son carnet de notes pour évaluer le fonctionnement de cet établissement, où 127 enfants sont inscrits. La chute des effectifs, prédite par les contradicteurs du projet, ne s'est finalement pas produite. Matthieu Peyrefitte lui-même n'a pas retiré sa fille, en classe de Grande section - CP. « J'ai confiance dans l'équipe pédagogique, même si le cadre est moins bon », répond-il.

Un jardin plutôt qu'une ferme

Lors du premier conseil d'école, les parents d'élèves avaient exprimé leur mécontentement « face au non-respect des engagements pris par la municipalité, notamment la finalisation du chantier



Matthieu Peyrefitte, délégué des parents d'élèves, dans le square Gouas qui deviendra bientôt un jardin pédagogique.

avant la rentrée scolaire ». Les inquiétudes des enseignants et celles des parents portaient sur la réalisation de travaux en période scolaire avec la présence de véhicules de chantier au sein de l'établissement. « Si aucun incident n'a été signalé, le climat anxieux engendré par cette situation a été souligné

par plusieurs participants. » Au cours du deuxième conseil, qui s'est déroulé au début du mois de mars, les discussions ont davantage été consacrées à la création d'un jardin pédagogique dans le square Gouas attenant à l'école. L'un des principaux arguments contre la fermeture des Fon-

taines résidait dans la qualité de son environnement naturel, offrant aux enfants un cadre propice aux activités de plein air. « Face aux contestations, la municipalité avait annoncé l'aménagement d'une ferme pédagogique, mais le projet final semble bien éloigné des promesses initiales », regrette

Matthieu Peyrefitte.

Certes, il en convient, les premières esquisses du futur jardin « sont très sympas ». Mais le parc n'accueillera aucun animal et restera ouvert au public. Il ne s'agira donc pas d'un espace sécurisé accessible librement depuis l'école. « Cela posera des contraintes pour les enseignants, qui devront organiser des sorties scolaires soumises à autorisations et faire appel à des encadrants pour s'y rendre », prévient le délégué des parents d'élèves, néanmoins satisfait de la nouvelle entrée qui a été créée au sein de ce jardin.

La salle de motricité ne sera pas agrandie

L'agrandissement de la salle de motricité, cet espace permettant aux enfants de maternelle de pratiquer des activités physiques, est une autre préoccupation. Lorsque la fusion a été entérinée, « Mme Vagner s'était engagée à étudier cette possibilité », se souvient-il. Mais les informations transmises au conseil d'école laissent peu d'espoirs de voir ce vœu exaucé, alors que la Ville a déjà investi 347 000 € dans la réhabi-

litation du groupe scolaire. « Au moment de la présentation de l'école rénovée, les élus, et en premier lieu Mme le maire, avaient insisté sur la qualité des aménagements réalisés, affirmant même avoir dépassé les attentes. C'est un discours qui ne nous convainc pas, et nous constatons les lacunes en matière d'infrastructure et d'équipement », déclare Matthieu Peyrefitte.

Le père de famille, habitant de Valailles, explique prendre la parole en tant qu'usager du territoire. Il peut compter sur le soutien de l'association Liberté Égalité Proximité. Mobilisée l'année dernière aux côtés des parents pour le maintien de l'école maternelle, celle-ci indique, par la voix de sa présidente Pascale Boucquiaux, partager sans réserve « les constats et les interrogations du fait de la dégradation des conditions d'accueil des enfants ». Dans un communiqué, elle dit déplorer une fois de plus « l'atteinte à un service public de qualité portant préjudice à une population déconsidérée et vulnérable ».

● Anthony Bonnet

ÉCOLE PAUL BERT La mairie considère avoir réussi la fusion et prépare la création d'un jardin pédagogique

L'école des Fontaines et l'école Paul Bert ne font plus qu'une depuis le mois de septembre à Bernay. Les élèves de maternelle ont rejoint ceux d'élémentaire. Il n'est plus l'heure de refaire le match, tranche Mickaël Pereira. Le premier adjoint au maire, en charge des dossiers scolaires, n'approuve pas l'attitude de « ceux qui veulent attaquer le projet a posteriori », à un moment crucial, celui des inscriptions pour l'année suivante.

Travaux du sol au plafond

La Ville a investi 347 000 € (dont 194 000 € de subventions) dans la réhabilitation du groupe scolaire. Le chantier, l'année dernière, a été réalisé « en un temps record » et « le calendrier a été tenu », souligne-t-il, même si « des ajustements » ont été nécessaires après la rentrée pour continuer d'améliorer le confort, comme l'insonorisation des réfectoires. Le budget initial a d'ailleurs été « revu à la hausse » afin de tenir compte des doléances. « Cette école a été refaite du sol au plafond », confirme Romaric Delalandre, le directeur du pôle continuité éducative. Aménager des classes adaptées aux

tout petits était la priorité, mais nous avons aussi restauré celles des élémentaires et cela a été réfléchi avec les enseignants jusqu'aux couleurs des salles. »

De nouveaux sanitaires ont été construits, un parc de jeux de 80 m² a fait son apparition, l'espace périscolaire a aussi été rafraîchi. Mais le délégué des parents d'élèves dit regretter l'absence d'agrandissement de la salle de motricité. « Cela n'a jamais été demandé par l'équipe enseignante, rétorque Romaric Delalandre. Avec 57 m², et une annexe de 21 m², elle est déjà conséquente. Nous avons demandé à l'Éducation nationale la visite d'un préventionniste qui a validé la configuration de cette salle. »

Le square va changer d'aspect

Cette année, 60 000 € sont dévolus à la création d'un jardin pédagogique au sein du square Gouas, attenant à l'école. Pourquoi un jardin plutôt qu'une ferme, projet envisagé en septembre dernier ? « Les équipes ont travaillé sur la faisabilité et il y avait des contraintes, répond Mickaël Pereira. Qui s'occupe des animaux, par

exemple ? »

Ce nouveau lieu, dont l'inauguration est prévue en juin, alliera « les principes pédagogiques d'un jardin sensoriel pour les enfants et un espace de promenade pour les familles ». Avec sa serre, ses hôtels à insectes, ses haies et ses plantes très diverses et ses nouveaux cheminements, le square va totalement changer d'aspect sur le plan paysager et contribuera au projet de labélisation de l'école en faveur d'une démarche de développement durable. Plus de 200 arbres et arbustes seront plantés, avec des espèces locales et adaptées aux conditions environnementales de la région.

Le site restera ouvert au public, « et on ne l'a jamais présenté comme une extension de l'école, dont l'enceinte restera hermétique par rapport au square », ajoute l'adjoint au maire. Comme n'importe quelle sortie durant le temps scolaire, la visite du jardin sera soumise à autorisation, même si celui-ci est à la porte de l'établissement grâce au nouvel accès aménagé. « L'actuelle entrée, rue de la Concorde, n'est pas très esthétique ni attractive. Cette entrée, via le square, sera plus



Une esquisse du futur jardin pédagogique aménagé dans le square Gouas. Ville de Bernay

sécurisée et les parents pourront faire des activités avec leurs enfants en se baladant dans le jardin », prévoit Romaric Delalandre.

En 2025, priorité à l'école du Bourg-le-Comte

Les effectifs du groupe Paul Bert sont stables, et les premières prévisions laissent à penser qu'ils le seront encore l'année prochaine, autour de

125 élèves.

Les investissements de la Ville en 2025, sur le volet éducatif, seront consacrés avant tout à l'école primaire du Bourg-le-Comte, dont les sols et les peintures ont besoin d'un coup de neuf. Comme le rappelle Mickaël Pereira, la municipalité a mis en place un conseil participatif des écoles afin de déterminer collectivement, en fonction des demandes des directrices de chaque établissement, les tra-

voux à prioriser. « Et en général, il y a un consensus qui s'opère », signale-t-il.

Quant à l'ancien bâtiment de l'école des Fontaines, il deviendra prochainement une Maison de l'enfant et de la famille. « On n'a pas détruit un service public, contrairement à ce que certains disent. On va en créer un nouveau qui sera très utile au territoire », soutient Mickaël Pereira.

● Anthony Bonnet